

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, tenue au Théâtre Capitol, 811, rue Main à Moncton (Nouveau-Brunswick), le mercredi 24 avril 2013 à 8 h 30 (l'« Assemblée »)

De concert avec Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »), les membres du conseil d'administration (le « Conseil ») et les membres du bureau de la présidence, Jean Douville, président du Conseil et de l'Assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires. M. Douville remercie la ville de Moncton pour son accueil chaleureux à l'occasion de l'Assemblée. Il souligne le rôle économique et social important de la Banque au Nouveau-Brunswick, et ce, grâce au travail et au dévouement de ses employés, à la fidélité de sa clientèle et à la confiance de ses actionnaires.

M. Douville indique ensuite que, conformément au règlement administratif de la Banque, le Conseil l'a désigné pour agir à titre de président de l'Assemblée et a désigné Linda Caty, vice-présidente et secrétaire corporatif, pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée. Il mentionne ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée ainsi qu'un code de procédure visant à son bon déroulement ont été distribués et recommande aux personnes présentes d'en prendre connaissance.

Le président de l'Assemblée explique ensuite les modalités entourant les interventions durant l'Assemblée. Il poursuit son allocution en indiquant que certaines des déclarations qui seront faites au cours de l'Assemblée contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs. Il spécifie que de plus amples renseignements à ce sujet sont disponibles dans le rapport annuel 2012 de la Banque ainsi que dans le rapport de gestion relatif au premier trimestre de l'exercice 2013 déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et disponibles à la fois sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR.

ATTESTATION DU QUORUM ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président de l'Assemblée désigne Martine Gauthier et Sonia Ciavaglia, de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour agir à titre de scrutateurs de l'Assemblée.

Il constate que le quorum requis de 10 actionnaires présents ou représentés par fondés de pouvoir est atteint et déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

Le président de l'Assemblée rappelle ensuite aux actionnaires qu'une copie du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle leur a été transmise avec la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire »). Il confirme que le procès-verbal est déposé aux registres de la Banque conformément aux exigences de la loi et qu'il est également disponible à la fois sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR.

DISCOURS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ⁽¹⁾

Louis Vachon souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il débute son allocution en résumant l'histoire de la Banque au Nouveau-Brunswick depuis l'ouverture de la première succursale à Caraquet en 1908. Il remercie les employés de la région pour leur excellent travail.

Il poursuit en mentionnant que la Banque est un pilier de la finance au pays, qu'elle est la sixième banque canadienne en importance et qu'elle est un partenaire de choix des entreprises.

Il présente les membres du bureau de la présidence et fait état des changements survenus au sein du bureau de la présidence au cours de la dernière année dans le cadre d'un processus structuré de planification de la relève.

Après avoir énuméré certaines données financières relatives à l'exercice 2012, dont le résultat net record, le résultat dilué par action et le ratio de versement des dividendes, Louis Vachon exprime sa fierté quant à l'excellente

performance financière de la Banque et quant à la croissance soutenue des affaires. Il réfère à la solidité financière de la Banque et à la présence de celle-ci, pour une deuxième année consécutive, au palmarès du magazine *Bloomberg Markets*, à titre de troisième institution financière la plus solide en Amérique du Nord et cinquième plus solide au monde.

Il souligne la présence pancanadienne de plus en plus grande de la Banque et la poursuite de la consolidation des activités suite aux acquisitions de Wellington West Holdings Inc. et de la division des services-conseils en placement de plein exercice de Valeurs mobilières HSBC (Canada) inc.

M. Vachon mentionne l'importance de la relève entrepreneuriale au Canada et rappelle le soutien marqué de la Banque par l'entremise de partenariats avec plusieurs organismes. Il indique que les pratiques de ressources humaines de la Banque se distinguent par le leadership en matière de représentation féminine à la haute direction. Il rappelle par ailleurs les distinctions reçues par la Banque en tant qu'employeur de choix et son engagement à la préservation de l'environnement. Il poursuit en évoquant la contribution marquée de la Banque au développement de la jeunesse. Il annonce le lancement du programme *Présents pour les jeunes*, la mise en place de nombreux partenariats pancanadiens et le lancement des comités régionaux responsables de choisir les causes jeunesse à appuyer.

M. Vachon annonce les priorités de la Banque pour 2013, soit garder le cap sur les grands axes stratégiques de la Banque et poursuivre la croissance des affaires de la Banque.

Il conclut son discours en mentionnant que la Banque a connu une solide performance au cours de l'année 2012 et qu'elle est bien placée pour faire face à l'avenir et continuer de jouer un rôle de rouage clé du développement économique et social.

Finalement, il remercie le Conseil, l'équipe de direction, les actionnaires, les employés et les partenaires de la Banque qui, année après année, assurent le succès de la Banque.

RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le président de l'Assemblée déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

RAPPEL DES PRATIQUES GÉNÉRALES APPLICABLES À LA TENUE DU VOTE

Linda Caty rappelle l'encadrement général applicable à la tenue du vote et précise qu'un sommaire de ces règles est indiqué dans le code de procédure qui a été remis aux actionnaires à l'entrée. Elle souligne qu'une proposition doit avoir été incluse dans la Circulaire pour être présentée et soumise au vote lors de l'Assemblée. Elle mentionne que le vote sur chacune des propositions se fera au scrutin secret, sans suspension de l'Assemblée, et que les résultats du vote seront communiqués dès que les rapports des scrutateurs auront été remis au président de l'Assemblée. Elle ajoute qu'un rapport sur les résultats du vote sera disponible sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR, et qu'un communiqué de presse faisant état des résultats sera émis après l'Assemblée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée spécifie que, conformément à une résolution adoptée par le Conseil, le nombre d'administrateurs à élire a été fixé à 15.

Linda Caty énumère les candidats à l'élection aux postes d'administrateur: Maryse Bertrand, Lawrence S. Bloomberg, Pierre Boivin, André Caillé, Gérard Coulombe, Bernard Cyr, Gillian H. Denham, Jean Douville, Paul Gobeil, Jean Houde, Louise Laflamme, Roseann Runte, Lino A. Saputo j, Pierre Thabet et Louis Vachon. Gilles Poirier, actionnaire de la Banque, propose l'élection de chacun de ces candidats et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine

⁽¹⁾ Les diapositives au soutien de l'allocution de Louis Vachon sont consignées aux registres de la Banque et sont disponibles sur le site Internet de la Banque.

⁽²⁾ Le texte des propositions de la direction est présenté intégralement dans la Circulaire.

assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste, et Annie Dufresne, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette première proposition de la direction.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée signale qu'en 2012, le Conseil, appuyé du comité de ressources humaines, a poursuivi sa révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération de la haute direction dans le cadre de l'évolution des exigences réglementaires et des pratiques exemplaires en ce domaine. Il remercie les membres du comité de ressources humaines de la Banque pour le travail effectué à cet égard.

Jean-Marc Poitras, actionnaire de la Banque, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire transmise avant l'Assemblée. Jocelyn Longpré, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Willie Gagnon, représentant et fondé de pouvoir du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « MÉDAC »), commente la rémunération de la haute direction. Il réfère à la proposition soumise conjointement par NEI Investments, William R. Davis et The United Church of Canada qui vise l'élaboration d'une politique de rémunération qui tient compte du salaire moyen de l'entreprise en question. Il précise que les cinq autres grandes banques ont accepté de discuter de cette proposition. En réponse à une question de Willie Gagnon, Louis Vachon souligne que la Banque n'a pas été approchée relativement à cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette deuxième proposition de la direction.

Nomination de l'auditeur indépendant

Claudette Gallant, actionnaire de la Banque, propose la nomination du cabinet de comptables agréés Deloitte s.e.n.c.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2012 et se terminant le 31 octobre 2013. Gilles Poirier, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette troisième proposition de la direction.

Augmentation du montant global de la rémunération pouvant être versée aux administrateurs

Jocelyn Longpré, actionnaire de la Banque, propose l'adoption de la résolution approuvant le Règlement administratif relatif à la rémunération des administrateurs qui établit à 2 500 000 \$ le montant global de la rémunération pouvant être versée à l'ensemble des administrateurs de la Banque au cours d'un exercice financier pour leurs fonctions à ce titre. Annie Dufresne, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette quatrième proposition de la direction.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE ⁽³⁾

Le président de l'Assemblée indique aux actionnaires que la Banque a reçu, dans le délai prescrit, des propositions d'un actionnaire, soit le MÉDAC. Ces propositions ont été incluses dans la Circulaire aux fins de leur présentation lors de l'Assemblée.

Avant de procéder à la présentation, à la discussion et au vote sur les propositions sur lesquelles les actionnaires sont appelés à se prononcer, le président de l'Assemblée énonce quelques consignes à suivre. Il réfère en outre les actionnaires à la Circulaire afin d'y consulter la position de la Banque sur ces propositions.

Le président de l'Assemblée invite le représentant du MÉDAC à présenter les propositions de ce dernier.

Préalablement à la présentation des propositions de l'actionnaire, Willie Gagnon, représentant et fondé de pouvoir du MÉDAC, explique qu'en raison des pratiques exemplaires de la Banque, le MÉDAC a retiré sa proposition portant sur le nombre de femmes occupant des postes au sein de la direction de la Banque

et sa proposition concernant l'accès aux discussions ayant lieu lors de l'assemblée annuelle et à la communication avec les actionnaires.

Première proposition d'actionnaire

Willie Gagnon, représentant et fondé de pouvoir du MÉDAC, présente la première proposition d'actionnaire portant sur les régimes de retraite et la divulgation accrue de la surveillance exercée.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette première proposition d'actionnaire.

Deuxième proposition d'actionnaire

Willie Gagnon, représentant et fondé de pouvoir du MÉDAC, présente ensuite la deuxième proposition d'actionnaire visant l'équité de traitement en regard des régimes de retraite.

Le président de l'Assemblée rappelle que la position de la Banque sur ces propositions se retrouve dans la Circulaire et invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette deuxième proposition d'actionnaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de l'Assemblée énonce les règles applicables à cette portion de l'Assemblée et cède la parole à Louis Vachon afin que celui-ci anime la période de questions, laquelle porte sur le point suivant :

- La controverse sur l'emploi de travailleurs étrangers par certaines autres grandes banques canadiennes.

RÉSULTATS DES VOTES

À la réception du rapport des scrutateurs, le président de l'Assemblée annonce aux actionnaires les résultats des votes suivants :

Propositions de la direction

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée annonce que tous les candidats aux postes d'administrateur ont été élus avec au moins 87,02 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée annonce que 96,57 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Le président de l'Assemblée annonce que 99,32 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Augmentation du montant global de la rémunération pouvant être versée aux administrateurs

Le président de l'Assemblée annonce que 99,18 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Propositions d'un actionnaire

Première proposition d'actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 97,41 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

Deuxième proposition d'actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 97,50 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires et déclare l'Assemblée levée.

⁽³⁾ Le texte des propositions de l'actionnaire et de la position de la Banque est présenté intégralement dans la Circulaire.

(s) Jean Douville
Président

(s) Linda Caty
Secrétaire